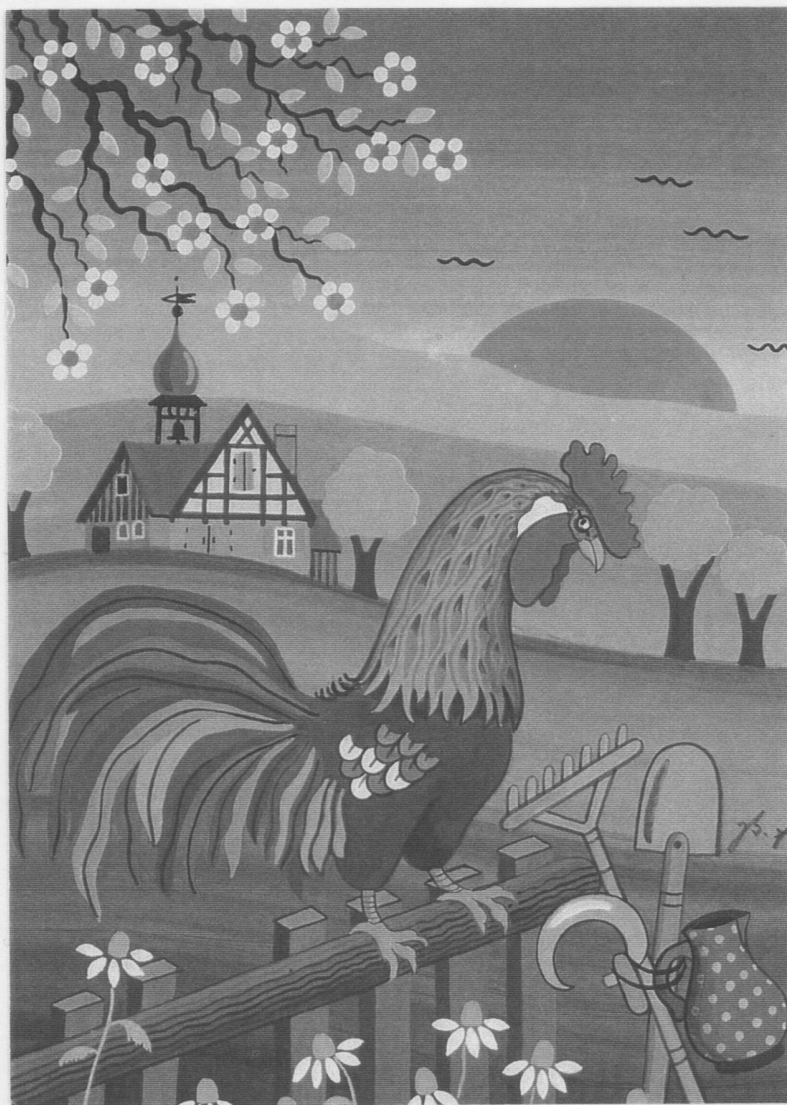


---

# BULLETIN MUNICIPAL

---

ANNÉE 1999



MARGERIE-CHANTAGRET

I.P.N.S.

## LE MOT DU MAIRE

---

*Nous voilà à l'AN 2000*

*Pas de grandes festivités à Margerie pour fêter l'événement, mais le conseil municipal et moi-même avons prévu une cérémonie de voeux samedi 8 janvier à 11 heures Salle des Fêtes, ouverte à toute la population. Cette rencontre suivie du verre de l'amitié sera l'occasion de faire plus ample connaissance. Nous vous attendons nombreux.*

*Notre village est plus agréable, les travaux sont terminés après avoir causé quelques désagréments aux différents usagers. Les changements de priorité entraînent un certain ralentissement, plus de sécurité pour tous, mais restons prudents.*

*Avec un budget raisonnable, le fleurissement, les illuminations apportent une qualité de vie meilleure.*

*Merci à l'équipe municipale et au personnel communal pour le travail accompli.*

*Nos Associations animent notre village, elles ne sont pas oubliées, une nouvelle salle sera désormais à leur disposition.*

*Le recensement de mars dernier dénombre une augmentation importante de la population, 521 habitants au lieu de 392 en 1990.*

*Depuis la révision du Plan d'Occupation des Sols, 10 permis de construire pour maison individuelle ont été délivrés.*

*Quels projets pour l'An 2000 ?*

- Terminer les réseaux d'assainissement de notre commune «Rivoire - Le Soleillant».*
- Desservir «Le Soleillant» en eau potable.*
- Aménager la place de la mairie : renforcement des réseaux assainissement et eau potable, dissimulation des lignes E.D.F. et Télécom, remise à neuf de la voirie, trottoirs, enrobés ...*
- Electrification des cloches.*

*Il est bien entendu que tous ces travaux pourront être réalisés qu'à la condition d'obtenir les subventions.*

*La municipalité, le personnel communal vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2000.*

*Marcel FAURE*

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT LES  
MARDI DE 16H00 A 19H00  
JEUDI DE 9H00 A 11H00  
SAMEDI DE 9H00 A 11H00

LA PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE  
A LIEU LE MARDI DE 17H30 A 19H00  
(POSSIBILITE DE LE RENCONTRER SUR RENDEZ-VOUS)

UN DES ADJOINTS EST PRESENT  
TOUS LES SAMEDIS DE 9H00 A 11H00  
(VOIR TABLEAU DE PRESENCE AFFICHE EN MAIRIE)



### RELAIS-BIBLIOTHEQUE

desservi par la Médiathèque Départementale de la Loire

Possibilité d'emprunter gratuitement des livres aux jours et heures  
d'ouverture du secrétariat

## ACTES DE L'ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

GRANGER *Grégoire Raphaël Suzanne* - le 21 février à Montbrison

DUPLAIN *Manuella* - le 25 février à Montbrison

MARTIN *Corentin Olivier* - le 9 juin à Montbrison

BERTINELLI *Laura* - le 9 juillet à Montbrison

MORNAND *Céline Nelly Gilberte* le 4 octobre à Montbrison

**MARIAGES :**

**SURIEUX Bernard**

et **VRAY Eliane Marie-Josèphe** - le 27 février

**PIRON Frédéric François Eric**

et **PALAIS Laure** - le 12 juin

**LACHAT Jérôme**

et **MEUNIER Christelle Françoise** - le 19 juin

**FREYCENET Alban Michaël**

et **DUVERT Sylvie** - le 10 juillet

**JOURDY Stéphane**

et **MONDON Sandra Andrée** - le 24 juillet

**MAURIN-BRENIER Sébastien Victor Roland**

et **FAURE Florence Marie-Claire** - le 7 août

**DECES :**

**CHASSAGNEUX Pierre Marie Louis** le 10 janvier à Montbrison

**SURIEUX Marie Claudia** veuve **CHASSAGNEUX** le 7 juin

à Montbrison

**TAUX D'IMPOSITION 1999 DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES :**

☒ <b>Taxe d'Habitation :</b>	<b>7,00 %</b>
☒ <b>Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :</b>	<b>11,90 %</b>
☒ <b>Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties :</b>	<b>32,13 %</b>
☒ <b>Taxe Professionnelle :</b>	<b>7,50 %</b>

**LES TARIFS COMMUNAUX 2000**

Lors de la réunion du 3 décembre dernier, le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs pour l'eau, la location de la Salle des Fêtes, les concessions du cimetière. En ce qui concerne la redevance assainissement, il a fixé à 100 Francs l'abonnement et a maintenu la redevance à 2,20 francs par m<sup>3</sup> d'eau consommé sur les 180 premiers m<sup>3</sup>. La participation pour raccordement à l'égout reste inchangée soit 9500,00 francs H.T.

Quant à la tarification relative à la redevance pour enlèvement et traitement des ordures ménagères, elle sera établie dès connaissance du montant de la participation de la commune, demandée par le SICTOM Forez Nord. La collecte sélective va être mise en place.

Salle des Associations - Possibilité de location sans cuisine

**RECENSEMENT DE LA POPULATION - MARS 1999**

POPULATION MUNICIPALE 510 HABITANTS

POPULATION COMPTEE A PART 11 HABITANTS

POPULATION TOTALE 521 HABITANTS

RESIDENCES PRINCIPALES : 186

RESIDENCES SECONDAIRES : 42

ECOLES

R.P.I. ST JEAN SOLEYMIEUX - SOLEYMIEUX - MARGERIE

EFFECTIF TOTAL : 163 ELEVES - REPARTIS EN 7 CLASSES - DE LA MATERNELLE AU CM2

45 ELEVES DE MARGERIE

DONT 20 SONT SCOLARISES A ST JEAN SOLEYMIEUX - 11 A SOLEYMIEUX - 14 A MARGERIE

HORAIRES GARDERIE :

MATIN - 7H00 - 8H30

SOIR - 16H30 - 18H00

ECOLE PRIVEE STE ANNE SOLEYMIEUX

10 ELEVES DE MARGERIE



Principales manifestations de l'année

**Le Marché d'Antan** du 9 mai a reçu un franc succès, saluons cette heureuse initiative.

Le 5 juin a eu lieu le traditionnel goûter des Anciens, offert par le C.C.A.S. Innovation cette année, toutes les personnes à partir de 65 ans ont été conviées au lieu de 70 ans auparavant.

En cette fin d'année, les personnes âgées de 70 ans et plus se verront offrir le colis de Noël.

**La Fête Patronale**, sous l'égide des Associations a rassemblé jeunes et familles dans une bonne ambiance, musique, manèges, pétanque, soupe aux choux, omelette des conscrits etc. ...

**Téléthon 1999** : Toutes les associations se sont regroupées pour son organisation

**8890 francs** ont été récoltés.

## BULLETIN MUNICIPAL

### L' A D M R

Vous êtes active et débordée ?

L'un des vôtres est malade ?

Vous êtes isolé ?

Vous avez des difficultés physiques ?

Vous êtes retraité ?

L' A D M R peut vous simplifier la vie :

Ménage - préparation des repas - entretien linge - courses - bricolage - jardinage - portage de repas....

Adressez vous à : ADMR-SIAD du Haut-Forez -

Mairie - 42560 St Jean-Soleymieux -

☎ 04.77.76.71.03.



### M J C - CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL « LES FOUGERES »

C'est :

- **des activités pour les enfants** avec des intervenants diplômés (théâtre, sculpture, rock, dessin, heure du conte, judo, ateliers du mercredi).

- **des activités pour les grands** (dentelle, théâtre, rock)

- **un centre aéré** pour les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires :

- HIVER : 2 journées sorties - patinoire + cinéma

- luge

- PRINTEMPS : journées sorties (à définir)

- ETE : du 10/07 au 31/07 : 3 semaines à thème vous seront proposées par l'équipe d'animation : baignade, sorties, jour de plein d'air seront au rendez-vous.

**Alors n'hésitez surtout pas à contacter l'une d'entre nous pour les inscriptions ou pour toutes propositions d'activités qui vous semblent intéressantes :**

Evelyne CHOUVIER : 04 77 76 52 48

Odile NEEL : 04 77 76 35 25

Christelle PLAGNE : 04 77 76 32 98

Myriam GRANGER : 04 77 76 51 08

Jacqueline PERRIN : 04 77 76 52 00

Anne Marie ROME : 04 77 76 75 63

# MARGERIE-CHANTAGRET ET SON PATRIMOINE

## Inventaire du patrimoine

L'A.D.T.H.F. (Association de développement touristique du Haut-Forez) avait déjà donné naissance à une section chemin : Les Sentiers des babets.

Depuis 1998, une section Patrimoine fut créée regroupant les communes du canton de Saint-Jean-Soleymieux qui n'avait pas de structure pour faire connaître, mettre en valeur et défendre son capital historique.

Depuis deux ans les bénévoles organisent « Les Journées du Patrimoine » permettant de découvrir de très intéressants éléments architecturaux (église, fontaine..) et industriels (moulins, forge..) de notre région.

En 1999, les représentants des communes et les bénévoles ont débuté un travail long, difficile et méticuleux : le préinventaire du patrimoine de chaque commune sous la direction de la D.R.A.C. (direction régionale des affaires culturelles)

Le patrimoine concerné est pris au sens large, tous ce que nos ancêtres nous ont légués : patrimoine monumental (château, église...); patrimoine bâti (fermes typiques...); patrimoine local (croix, loges..); petit patrimoine (puits, lavoir, moulins, carrières, chemins, chariots, matériel agricole, pigeonniers...); patrimoine du savoir-faire des métiers manuels (forgeron..); patrimoine paysager; patrimoine écrit et oral (archives, chansons, légendes, danses..).

Par manque d'information, d'argent ou de volonté, le patrimoine de notre canton tombe en ruine. Nous ne possédons, certes pas, les splendides monuments d'autres régions, mais notre patrimoine rural a autant de valeur et mérite toute notre attention.

Les communes en adhérant à l'A.D.T.H.F. et à Sémafor ont fait le choix de protéger, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine naturel et bâti de notre région. En tant que pays d'Art et d'Histoire, nous avons la responsabilité de transmettre à nos enfants ce patrimoine hérité de nos ancêtres, dans les meilleures conditions possibles.

Les personnes désireuses de participer à l'inventaire du patrimoine ou pouvant apporter leur savoir et leur connaissance de la commune peuvent contacter la mairie ou Mireille BUSSEUIL : 04.77.76.52.85.

## A lire sur la commune

-L'inventaire des moulins de la Mare vient d'être réalisé. Un numéro spécial, **La Vallée des moulins**, édité par Village de Forez est en vente au centre social de Montbrison ainsi qu'au Bar-Tabac-Presse de Saint-Jean-Soleymieux et au Musée rural d'Usson.

Cette brochure permet de faire connaître les 99 moulins répartis le long de la rivière et qui constituaient une réelle industrie.

-Le château du Rousset, sur la commune de Margerie-Chantagret, fait l'objet d'une étude historique et archéologique. Vieille ruine résistant fièrement aux intempéries, abandonnée de tous, au fond de la vallée de la Mare, le château du Rousset verra peut-être un jour un mécène lui redonner un peu de son ancienne gloire. A chaque intempérie, un peu du bâtiment s'en va dans la rivière. Les murs perdent quelques pierres à chaque orage. Les archéologues du G.R.A.L. avec la D.R.A.C. ont effectué cette année un relevé architectural et archéologique du château. Ces travaux permettront de faire mieux connaître cet important patrimoine de notre région et un jour, peut-être, un projet de restauration.

La première partie concernant l'histoire d'un des châteaux du canton de Saint-Jean-Soleymieux vient d'être éditée par Village de Forez, dans un numéro spécial **La Seigneurie du Rousset**.

Il est en vente au centre social de Montbrison ainsi qu'au Bar-Tabac-Presse de Saint-Jean-Soleymieux et au Musée rural d'Usson.



## Carte archéologique

La carte archéologique correspond à l'inventaire du patrimoine archéologique d'une commune. La réalisation de cette carte est confiée par la D.R.A.C. au G.R.A.L. (groupe de recherche archéologique de la Loire). La méthode utilisée est la même que celle pour l'inventaire du patrimoine.

Cette année 2 communes du canton ont été choisies : Soleymieux et Margerie-Chantagret grâce aux archives Compagnon. Entre 1890 et 1915, cet habitant de Soleymieux a fouillé tout le canton et a trouvé de nombreux vestiges qui sont actuellement en classement à la Diana.

Certains sites inconnus de la D.R.A.C. et très intéressants ont déclenché cet inventaire. Ce travail de recherche est effectué sur le terrain et sur archives.

Après un an de recherches et de prospection, la carte archéologique de ces deux communes est terminée. L'abandon des terrains agricoles, la déclivité des parcelles ont créé de nouvelles difficultés aux archéologues habitués à prospecter en plaine sur des terrains meubles, travaillés intensément depuis longtemps.

Certains habitants ont du remarquer de drôles de personnages arpentant leur terres dans tous les sens, le nez tourné vers le sol. Pas aussi riches en vestiges que certaines communes de la plaine de Forez, des sites très intéressants ont été recensés ou confirmés.

Si de nouvelles terres sont travaillées ultérieurement, des prospections nouvelles seront effectuées.

En 2000, le G.R.A.L. réalisera la carte archéologique des communes de Marols et Saint-Jean-Soleymieux. Les personnes intéressées peuvent contacter M.Busseuil : 04.77.76.52.85.

## Les sentiers des Babets

Les habitants de Margerie-Chantagret sont habitués aux sentiers balisés avec un babet. Le n°18 pour la commune. Depuis le mois de juillet un topoguide regroupant les 22 parcours des communes des cantons de Saint-Jean-Soleymieux et Saint-Bonnet-le-Château, une présentation géographique, historique et économique de notre région : faune, flore, exploitation forestière, agriculture, commerces, restaurants, hébergements...et de magnifiques illustrations.

Plus qu'un simple guide c'est la première brochure sérieuse présentant les deux cantons. Il est en vente dans tous les commerces des cantons au prix de 50frs. (Boulangerie Mosnier pour Margerie-Chantagret)

Mireille BUSSEUIL

*Pigeonnier de la Borie  
Croquis H.Beaulaigue*



## Histoire locale : Jean et Benoît Malon, et leur séjour à Margerie-Chantagret en 1859-1860.

L'Association des Amis de Benoît Malon, dont le siège est à Précieux, a tenu le 25 septembre dernier, son assemblée générale à Margerie-Chantagret : démarche symbolique car Jean Malon (1838-1905), instituteur, et son frère cadet, Benoît Malon (1841-1893), l'une des grandes figures du mouvement ouvrier français au XIXe siècle, ont vécu dans cette commune pendant l'année scolaire 1859-1860. Jean Malon venait d'être nommé instituteur dans cette école des monts du Forez ; le jeune Benoît Malon, gravement malade, fut recueilli et soigné par son frère, et compléta son instruction auprès de lui. Ce sont ces destins des deux frères Malon - destins qui se sont croisés à Margerie-Chantagret - que nous voulons évoquer ici.

### Enfances à la campagne

Jean et Benoît Malon étaient nés à Précieux, le premier en 1838, le second en 1841. Ils eurent deux autres frères, morts jeunes. Ils étaient les fils d'un journalier, Jean Malon, originaire de Boisset-Saint-Priest et venu travailler à Précieux, et de Benoîte Baleyudier. Dans ses *Souvenirs d'enfance*, Benoît Malon a raconté la mort prématurée du père, le courage et les malheurs de Benoîte Baleyudier, la dureté des temps pour une famille de journaliers, le travail des enfants, la vie quotidienne dans un village de la plaine du Forez...

Les deux frères devinrent, à six ou sept ans, bergers ou gardeurs de dindons chez des paysans des environs. Nécessité faisait loi. En fait, pour Jean et Benoît Malon, le travail et l'école alternaient. Ils travaillaient pendant le printemps et l'été ; à la mauvaise saison, ils allaient à l'école. Sans cette fréquentation de l'école par Jean et Benoît Malon, nous aurions du mal à comprendre que Jean ait pu, plus tard, reprendre des études pour devenir instituteur et que Benoît soit devenu un véritable *leader* ouvrier, journaliste et écrivain. En 1849, Jean Malon se plaça comme valet de ferme. Trois ans plus tard, en 1852, Benoîte Baleyudier, la mère des deux garçons se remaria avec Marc Bonnel, ancien scieur de long, devenu cantonnier à Précieux. Benoît Malon détestait son beau-père. Agé de 13 ans, il partit dans l'Ain où il trouva, lui aussi, du travail dans une ferme.

### Jean Malon, instituteur public

Cinq ans plus tard, Jean Malon entra à l'Ecole Normale de Montbrison en 1857 et devint instituteur. Il était parvenu à se remettre à des études. Le fait nous avait d'abord paru invraisemblable. Mais les documents sont là : nous avons retrouvé aux Archives Départementales de la Loire le dossier d'instituteur de Jean Malon qui obtint le brevet élémentaire le 14 septembre 1859. Pour comprendre comment les choses se sont passées, il faut aussi rappeler ce que sont les Ecoles Normales à cette époque et aussi comment on recrute les élèves : Ce sont des établissements modestes, comportant deux ans d'études. Pour être admis, il faut « savoir lire et écrire » (sic), « faire les quatre opérations » et, surtout « être de bonne vie et mœurs ». Le recrutement se fait sur dossier et l'on admet en priorité les élèves recommandés par le maire et le curé du village. Ce que nous savons de Jean Malon, son écriture élégante et sans fautes, sa longue carrière d'instituteur, ses promotions, montrent que le jeune ouvrier agricole devenu instituteur devint un bon maître et sut rattraper le temps que la vie lui avait fait perdre. En 1859, son premier poste le conduisit à Margerie-Chantagret.

### Jean Malon, maître d'école de son frère Benoît

Pendant ce temps, Benoît Malon, devenu valet de ferme près de Chalamont, « essayait - d'après le témoignage de l'un des ses amis - de s'instruire et bientôt parvenait à se rendre capable de tenir les écritures du fermier, sorte d'homme d'affaires de village ». Mais, à dix-huit ans, Benoît Malon, épuisé de travail, tomba gravement malade. Il se rendit alors auprès de son frère à Margerie-Chantagret. Celui-ci le reçut à bras ouverts et le soigna avec dévouement. Jean Malon aimait beaucoup son frère cadet et estimait, sans doute, avoir vis-à-vis de lui un devoir de protection et d'assistance. Benoît, sans doute grâce aux soins de son frère et au « bon air » de Margerie fut bientôt remis.

A Margerie-Chantagret, chez son frère, grand élève parmi les petits de l'école primaire, Benoît Malon acquit les connaissances de base qui lui manquaient. Comme s'il voulait rattraper le temps perdu, il voulait tout savoir et tout apprendre et il lui arriva même de remplacer plusieurs fois son frère dans sa classe. Il fallait vivre cependant et Benoît Malon ne voulait pas être complètement à la charge de son frère. Aussi, pendant cette période - en profitant des congés scolaires - il « continua à travailler dans les fermes » tout en « lisant tous les livres qu'il pouvait se procurer ». Au total, Benoît Malon profita beaucoup des leçons de son frère. Il le suivit à Maringes où le jeune instituteur fut ensuite nommé, restant lui jusqu'en 1863, date de son départ pour Paris. A l'époque, la perspective d'un service militaire, qui était de sept ans, hypothéquait l'avenir des jeunes garçons. Jean Malon en était dispensé comme instituteur. En 1862, Benoît Malon eut la chance de tirer « un bon numéro » devant le conseil de révision de Montbrison, ce qui l'exemptait du service. Mais il ne pouvait rester éternellement chez son frère.

## Le révolutionnaire et l'instituteur

Le romancier Léon Cladel, ami de Benoît Malon, a raconté comment celui-ci gagna finalement Paris et fut embauché comme homme de peine dans une teinturerie de Puteaux. L'année suivante, il devenait membre de l'*Internationale*. Un destin imprévu et mouvementé s'ouvrait devant lui : organisateur de la grève de Puteaux, il devint l'un des principaux dirigeants du mouvement ouvrier français : membre de la 1<sup>ère</sup> Internationale, député de la Seine, membre de la Commune de Paris (1871), condamné à la déportation par un conseil de guerre, exilé en Suisse et en Italie après l'écrasement de la Commune, directeur de la *Revue socialiste* qu'il fonde en 1885 et qui devient un organe de réflexion et de discussion pour le socialisme européen ; il est aussi un écrivain, auteur de nombreux ouvrages.

Après trois ans passés à Maringes, Jean Malon fut nommé à l'école de Sail-sous-Couzan et resta dans ce nouveau poste de 1864 à 1872. Il y rencontra Jeanne Mervillon, une jeune fille de 24 ans, qu'il épousa à Sail en 1869. Benoît Malon n'a pas pu venir au mariage de son frère aîné : Paris est loin et il est engagé dans l'action révolutionnaire. En 1868, il a été condamné à trois mois de prison comme membre du bureau de la section française de l'*Internationale*. En avril 1869, lorsque son frère se marie, il est au Creusot comme correspondant du journal la *Marseillaise* pour lequel il suit la grève des mineurs. Mais il vient dans la Loire pour voir sa mère et son frère en mars 1871, à la veille même de la Commune.

En 1872, Jean Malon fut nommé instituteur à Marols où il resta dix ans. Son dernier poste fut celui de Bonson où il resta jusqu'à sa retraite en 1895. Il avait recueilli sa mère, âgée et malade qui mourut en 1889. Il prit sa retraite à Sail-sous-Couzan qui était le pays de sa femme et où il mourut, âgé de 67 ans en 1905. Jeanne Mervillon, lui survécut jusqu'en 1922.

En 1893, Jean Malon était allé à Paris pour assister à l'enterrement de son frère Benoît. Il conduisit le deuil en tête d'un extraordinaire cortège funèbre rassemblant 10 000 ouvriers parisiens, derrière leurs drapeaux rouges, jusqu'au cimetière du Père-Lachaise. Le monument funéraire de Benoît Malon, ancien membre de la Commune, se trouve symboliquement face au *Mur des fédérés*, contre lequel ont été fusillés les derniers combattants de l'insurrection.

## L'amour de l'étude et le goût d'apprendre

Une enfance difficile et les années qu'ils avaient passées à Margerie-Chantagret et à Maringes avaient intimement lié les deux frères Malon, même si ensuite la vie les avait séparés. Finalement, les deux fils du journalier de Précieux, valets de ferme à 11 et 13 ans, avaient eu, en empruntant des itinéraires différents, les mêmes passions et les mêmes idéaux, l'amour de l'étude et le goût d'apprendre et avaient voulu s'élever au dessus d'eux-mêmes et faire profiter les autres de ce qu'ils savaient : l'un en enseignant, l'autre en écrivant. Et c'est ici, à Margerie-Chantagret, que leurs destins s'étaient croisés et, sans doute, en partie construits.